

UN LIBRARY

71.1979



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/34/58

12 janvier 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Trente-quatrième session

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Note verbale datée du 30 décembre 1978, adressée au Secrétariat par le
Ministère des affaires étrangères du Kampuchea démocratique

Le Ministère des affaires étrangères du Kampuchea démocratique présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint la Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Kampuchea démocratique, en date du 19 décembre 1978, en le priant de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document de l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés".

ANNEXE

Déclaration du porte parole du Ministère des affaires étrangères
du Kampuchea démocratique, en date du 19 décembre 1978

Tout récemment, dans des efforts désespérés, la clique Le Duan-Pham Van Dong a dépêché une délégation à Genève en vue de propager de nouveaux mensonges sur la prétendue présence de réfugiés au Viet Nam.

Les raisons de cette propagande mensongère sont les suivantes :

- 1) Il s'agit pour les Vietnamiens de s'esquiver et jeter tous leurs torts sur les autres.
- 2) Leur objectif est d'effacer les traces de leurs actes criminels en organisant parmi les réfugiés des agents chargés de faire du noyautage et des actes de subversion dans divers pays de l'Asie du Sud-est.
- 3) Ils comptent sur la charité de certains pays et de certaines organisations internationales pour obtenir des aides qu'ils utiliseront pour renflouer leurs forces et poursuivre leurs actes d'agression, d'expansion et d'annexion contre le Kampuchea démocratique.

La vérité sur ce que la clique Le Duan-Pham Van Dong présente fallacieusement comme étant des réfugiés au Viet Nam est la suivante :

- 1) Ce sont des Vietnamiens ayant vécu jadis au Kampuchea. A la suite des Accords de Paris en 1973 entre les Etats-Unis d'Amérique et le Viet Nam, la clique Le Duan-Pham Van Dong a demandé à l'Organisation révolutionnaire du Kampuchea que ces Vietnamiens aillent au Sud Viet Nam parce qu'à cette époque cette clique n'avait pas de soutien populaire au Sud Viet Nam. D'un autre côté, effrayés par les bombardements américains au Kampuchea, ces Vietnamiens ne tenaient pas non plus à rester au Kampuchea. La clique Le Duan-Pham Van Dong s'est employée à ~~emener~~ **emener** et diriger tous ces ressortissants vietnamiens vers de minuscules **parcelles** de territoires qu'elle contrôlait à l'époque au Sud Viet Nam dans l'espoir de s'assurer de leurs voix en cas d'élections. Ainsi, ces Vietnamiens qui vivaient jadis au Kampuchea et que la clique Le Duan-Pham Van Dong a ramenés dans leur pays ne sont aucunement des réfugiés.
- 2) Ce sont des Khmers du Kampuchea Krom. Ces Khmers du Kampuchea Krom vivent sur le territoire de leurs ancêtres qui s'étend du fleuve Donai à l'ouest jusqu'au delta du Mékong. Ces Khmers du Kampuchea Krom vivent sur ces territoires depuis toujours. La clique Le Duan-Pham Van Dong les a chassés de leurs terres en vue de s'en approprier et les a groupés de force dans des camps de concentration. Ce sont en réalité ces Khmers du Kampuchea Krom que les Vietnamiens font passer trompeusement pour des réfugiés venant du Kampuchea.

La manoeuvre des Vietnamiens est cousue de fil blanc. Ils ne parviendront pas à tromper l'opinion mondiale. Au contraire, ils se font démasquer plus ignominieusement que jamais.

Le Gouvernement du Kampuchea démocratique est fermement convaincu que les pays et les organisations internationales voient la vérité plus nettement encore et ne feront rien qui puisse servir l'agression des Vietnamiens contre le Kampuchea et satisfaire leur ambition d'expansion ainsi que celle de la grande puissance expansionniste soviétique en Asie du Sud-est.